B- Les espaces productifs de services

Le secteur connait une **forte croissance depuis 1975** : 78 % de la population active, 80% de la richesse de la France.

**Le secteur tertiaire est le seul secteur d’activité qui gagne des emplois**.

Les services touchent **tous les aspects de la vie** : services publics (hôpitaux, enseignement) ou services privés (banques, assurance, commerces, etc.)

Avec l'augmentation du temps libre, certains secteurs progressent fortement : **le tourisme, les loisirs**.

L'essentiel des activités de services, en particulier le tertiaire supérieur qui nécessite un personnel très qualifié et une bonne accessibilité, se concentre dans les **métropoles**. Certaines métropoles ont des quartiers dédiés à ce secteur (le quartier de la Défense à Paris).

**Les périphéries des grandes métropoles** jouent un rôle croissant, notamment pour accueillir les services nécessitant de grands espaces (aéroports, parcs d'attractions).

Le tourisme est le service le plus lucratif pour l'économie française. **La France est la première région touristique au monde.**

**Les littoraux** accueillent un tourisme balnéaire (par exemple sur la côte méditerranéenne).

**Les chaînes de montagnes** sont très prisées en période de sports d'hiver (par exemple dans les Alpes).

**Les grandes villes** abritent la plupart des musées et du patrimoine culturel (comme à Paris).

**Les périphéries urbaines** accueillent les grands parcs de loisirs (comme Disneyland Paris à la périphérie Est de la région parisienne).

À **la campagne,** le tourisme vert se développe (comme en Dordogne).

C- Les espaces agricoles.

Lexique : filière agroalimentaire, agriculture productiviste p. 244

PAC : politique mise en place à l'échelle de l'Union européenne. À l'origine, elle est fondée principalement sur des mesures de contrôle des prix et de subventionnement, visant à moderniser et développer l'agriculture.

**La France constitue la première puissance agricole européenne** malgré une concurrence mondiale de plus en plus forte, et le **5e** **exportateur mondial**. Elle s’appuie sur une puissante **industrie agroalimentaire** qui est le 1er secteur industriel français.

Plus de la moitié du territoire métropolitain est consacrée à l'agriculture, soit 29 millions d'hectares. En 1950, un agri nourrissait 7 personnes, aujourd’hui, 70 personnes.

**L'agriculture française est engagée depuis les années 1950 dans un processus de modernisation intense**, du fait de politiques nationales et européennes comme la Politique agricole commune (**PAC**). La mécanisation, les engrais et les semences sélectionnées sont utilisés de façon massive. Les paysages sont transformés et la taille des exploitations augmente**. L‘agriculture intensive** se généralise dans certaines régions.

Toutefois, cette modernisation a eu de nombreuses conséquences négatives : pollution des eaux et des sols, problèmes sanitaires. En réaction, se développent de nouvelles pratiques agricoles moins néfastes pour l'environnement comme **l'agriculture biologique qui redistribue les espaces agricoles afin de limiter les transports entre lieux de production et lieux de consommation.**